

La protection des données nominatives informatiques en matière de recherche médicale

PREMIÈRE PARTIE : LA PROTECTION DES DONNÉES EN DROIT POSITIF

TITRE I - LA PROTECTION DES DONNÉES EN DROIT FRANÇAIS

Chapitre I - La protection des données dans les textes législatifs

Chapitre II - La protection des données par la Commission nationale de l'informatique et des libertés

Chapitre III - La protection des données par la tradition hippocratique

TITRE II - LES PROTECTIONS DES DONNÉES HORS DU DROIT FRANÇAIS

Chapitre I - La protection des données et le Conseil de l'Europe

Chapitre II - La protection des données dans le cadre de l'Union

Chapitre III - La protection des données dans les pays étrangers extra communautaires

Chapitre IV - La protection des données au niveau international

DEUXIÈME PARTIE : LA NÉCESSITÉ D'AMÉLIORER LA PROTECTION DES DONNÉES

TITRE I - LES INSUFFISANCES DE LA PROTECTION DES DONNÉES NOMINATIVES MÉDICALES

Chapitre I - Les imperfections de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Chapitre II - La loi du 1er juillet 1994 : une loi qui privilégie la recherche au détriment des droits de la personne

Chapitre III - Les aléas du secret médical, notion en perdition ?

TITRE II - LA RECHERCHE DE VOIES RESPECTUEUSES DES DROITS DE LA PERSONNE

Chapitre I - "Pour une grande loi"

Chapitre II - Des propositions sectorielles pour la protection de la personne informationnelle privée

Chapitre III - Les solutions majeures et impérieuses